

ROMENAY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 31 MAI 2018

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 31 Mai, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : COLIN Jacqueline (Pouvoir à GEROLT Didier), JACQUET Gérard, CHARPIGNY Mathilde, ALBANESE Dorothee, LAURENT Jérôme. Absent : Néant. Secrétaire de séance : LANGERON Danielle) a pris les décisions suivantes :

MARCHES PUBLICS – M.A.P.A. – RENOVATION DE L'IMMEUBLE CHEVAUCHET (REZ-DE-CHAUSSEE) : ETUDE DES OFFRES (SUITE A OUVERTURE DES PLIS PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS LE 16.05.2018)

- Mme PICOLLET Marie-Aleth est sortie de la salle et n'a pas pris part à la délibération.

- a décidé, par 14 voix pour, de retenir pour les travaux de rénovation de l'Immeuble Chevauchet, les offres des entreprises suivantes :

Descriptif des Travaux	Entreprise retenue	Montant HT TOTAL
Lot 1 – Démolition – Maçonnerie	SARL SAONE ET LOIRE CONSTRUCTION La Brosse – 71470 ROMENAY	6 769.30 €
Lot 2 – Ravalement de Façades	SARL LONS ISO 520 Rue du Val de Sorne – 39570 MESSIA SUR SORNE	14 211.00 €
Lot 3 – Menuiseries Intérieures Bois	Entreprise Richard BOULAY 2195 Route de Cuiseaux – 71500 BRUAILLES	9 034.86 €
Lot 4 – Plâtrerie - Faux-Plafonds - Peinture	SARL FERRIER Roland 935 Route Rerafay – 71580 FRONTENAUD	13 735.87 €
Lot 5 – Sols souples	SARL FONTIMPE Claude Zone d'Activité Mâcon Est – 01750 REPLONGES	3 101.65 €
Lot 6 –Electricité	LECUELLE ELECTRICITE 374 Route de la Mare aux Prêtres – 71500 SORNAY	7 727.00 €
Lot 7 – Plomberie sanitaire chauffage gaz	EURL COLAS Olivier Route de Louhans – 71470 MONTPONT EN BRESSE	17 863.00 €
TOTAL		72 442.68 €

- autorise, par 14 voix pour, M. le Maire à signer le marché correspondant et à passer la commande.

SYDESL – DELIBERATION CONFIRMANT LA DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE PAR M. SANSON Christophe – « LE PETIT BIOLAY » - POUR UN COUT DE 1560 € HT (COUT A LA CHARGE DU DEMANDEUR)

- a confirmé, à l'unanimité, la demande de raccordement au réseau électrique formulée par M. SANSON Christophe au lieu-dit « Le Petit Biolay »

- précise que le demandeur s'engage à prendre en charge le coût intégral des travaux d'un montant d'environ 1 560 € HT.

SUBVENTIONS COMMUNALES 2018 :

➤ REPARTITION ET VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET DIVERS ORGANISMES (CONCILIATEUR DE JUSTICE, ETC.)

- a décidé, à l'unanimité, d'allouer aux sociétés locales et divers organismes les subventions pour l'année 2018.

➤ DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE LA PART DE L'ASSOCIATION GRS CLUB LOUHANNAIS

- a décidé, à l'unanimité, d'allouer à l'association GRS Club Louhannais une subvention exceptionnelle de 50 € par enfant domicilié sur la commune de Romenay et participant aux Championnats de France 2018 de Gymnastique Rythmique se déroulant les 9 et 10 juin 2018 à NANTES (à savoir 2 participantes de Romenay) soit une subvention exceptionnelle totale de 100 € au profit de l'association GRS Club Louhannais.

- a validé, à l'unanimité, le principe d'allouer pour chaque enfant (de moins de 18 ans) domicilié sur la commune et participant à un Championnat de France quel qu'il soit (peu importe l'activité, sportive ou culturelle) une subvention de 50 € à verser à l'association dont l'enfant est membre.

FEUX D'ARTIFICES DU 13 JUILLET 2018 ET DU 14 AOUT 2018 : ETUDE DE DEVIS

- a décidé à l'unanimité de retenir pour le feu d'artifice du 13.07.2018 le devis de la Société CONCEPT FEUX CREATION – 01340 MARSONNAS.

- a décidé à l'unanimité de retenir pour le spectacle pyrotechnique du 14.08.2018 le devis de la Société CONCEPT FEUX CREATION – 01340 MARSONNAS (facture prise en charge conjointement par les forains et par la commune).

PERSONNEL COMMUNAL :

➤ RENOUELEMENT DU CONTRAT DE Mme JOLY Céline – ATSEM A L'ECOLE DE ROMENAY – A COMPTER DE SEPTEMBRE 2018

- a décidé à l'unanimité de renouveler le contrat de Mme JOLY Céline en qualité d'Agent Spécialisé Principal de 2^{ème} classe des Ecoles Maternelles (ATSEM) non titulaire et de la recruter via un nouveau CDD à compter du 27.08.2018.
- autorise M. le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires au recrutement de cet agent et à signer le contrat s'y rapportant.

➤ **PROJET DE RECRUTEMENT D'UN ADJOINT TECHNIQUE (ENTRETIEN DES SALLES COMMUNALES, SURVEILLANCE CANTINE SCOLAIRE + GARDERIE PERISCOLAIRE)**

- a décidé à l'unanimité de recruter un agent non titulaire en CDD afin d'exercer les fonctions de surveillante périscolaire au sein de la garderie périscolaire et du restaurant scolaire de Romenay, ainsi que l'entretien des locaux communaux et des diverses salles + états des lieux.

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE S. ET L. – EXPERIMENTATION DE LA MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE: DELIBERATION + CONVENTION (MISSION INCLUSE DANS LA COTISATION VERSEE PAR LA COMMUNE AU CDG 71)

- a validé à l'unanimité, les modalités de mise en œuvre de la Médiation Préalable Obligatoire
- autorise à l'unanimité M. le Maire à signer avec le Centre de Gestion une convention relative à cette mission et reprenant ses modalités d'organisation.

LOCATION DU LOCAL COMMUNAL SITUÉ « RUE DES QUARTIERS » - 1^{ER} ETAGE – A L'ASSOCIATION « ECOLE DAO FENG SHENG LA VOIE DU PHENIX » : RENOUELEMENT DU BAIL

- a décidé à l'unanimité de renouveler jusqu'au 30.04.2019 la location d'une partie du bâtiment communal situé « Rue des Quartiers » (1^{er} étage uniquement) à l'association « ECOLE DAO FENG SHENG LA VOIE DU PHENIX » représentée par son secrétaire M. MAUREL Frédéric – 71470 ROMENAY.
- a fixé le loyer à 70 € par mois.
- autorise M. le Maire à signer le bail s'y rapportant.

SINISTRE SUR MENUISERIES ET VITRAGES A LA SALLE SOCIO-CULTURELLE EN JUILLET 2017 : REMBOURSEMENT GROUPEMA (SOLDE DE 1410 €) SUITE A REPARATION EFFECTUEE

- a accepté à l'unanimité le remboursement de Groupeama Rhône Alpes Auvergne d'un montant de 1410 €.

ONF – OFFICE NATIONALE DES FORETS : APPLICATION DU REGIME FORESTIER AUX BIENS FORESTIERS COMMUNAUX SUR ROMENAY – SECTION DE VILLAROUX

- a pris connaissance de ce dossier et donne un avis favorable pour la suite à donner.

DEMANDES D'URBANISME EN COURS – POUR INFORMATION

- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. VENTRICE Cédric pour l'installation d'une clôture de 85m par 1.50m de haut en gabion et 107m par 2m de haut en grillage + installation de 3 portails + pose de 4 velux sur sa propriété située « 966, Route de la Devise » (demande accordée tacitement le 23.05.2018).
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par Mme MOSER Elsa pour sa propriété située « 6, Impasse des Curtils ».
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par Me CHATELOT-FAVRE Stéphanie – Notaire - pour la propriété de M. BALON Gilles située « 404, Route de la Brosse ».
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par Me MACHEREY-DELPOUX – Notaire - pour la propriété de M. KOHLI Jean-Marie située « 212, Chemin de Charavel ».
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme opérationnel déposée par l'agence ORPI Immobilier de l'Ain pour la propriété de Mme DUCROS Jacqueline située « Chemin de Grange ».

A PRIS CONNAISSANCE :

- de la confirmation de la prise en charge par la Communauté de Communes Terres de Bresse de la fourniture de la signalétique relative aux nouveaux chemins inscrits au PDIPR.
- de la réalisation d'un livre sur les mécénats du Crédit Agricole Centre-Est comprenant une page sur la Ferme du Champ Bressan
- du recrutement, pour la saison 2018 au Musée du Champ Bressan, de Monsieur LIARD Stéphane, de Madame HENDRIKX Pascale et de Monsieur PAQUELIER Laurent
- des horaires d'ouverture du bureau de poste à compter du 11.06.2018
- de la proposition de M. André THEVENET – Président de la FNACA – de jumeler certaines manifestations / cérémonies (car ne déplaçant que peu de monde).

A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES

Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.

LE MAIRE,
Didier GEROLT.

